

**Réunion générale du CRAPO**  
**Procès verbal**  
**Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009**



Membres présents :

Exécutif : Daniel Charron, Jacques Marengère, Francine Stuart,  
Jean-Pierre Ouellet, François Zarraga

Larry Rousseau, Marie-Françoise Bertrand, Réjean Roy, Madeleine Lemay, François Brochu, Louise Patrice, Jean Rathier, Edith Gendron, Angie Martial, Albert Dupéré, Denis Desormeaux, Chantal Rajotte, Jocelyne Ménard.

**1- Adoption de l'ordre du jour de la réunion**

Il est proposé par François Zarraga et appuyé par François Brochu que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications mineures suivantes :

- Au point 3 le nom de Maria Fitzpatrick est ajouté
- Après le point 4, le trésorier présentera l'état des dépenses du CRAPO
- Le point 9 sera en fait un tour de table.

Adopté.

**2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 25 février 2009.**

Il est proposé par Madeleine Lemay, appuyée par Jean Rathier que le procès-verbal soit adopté. Adopté.

**3- Allocution de Patty Ducharme, vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC au sujet du prochain congrès triennal à Vancouver.**

Patty Ducharme rappelle les grandes lignes du congrès et précise que le budget qui y sera présenté est sans augmentation de cotisation, pour l'instant. Le Conseil d'administration l'a déjà soumis au comité des finances pour le congrès, lequel l'a débattu et adopté. Une fois le budget adopté, il y aura des changements aux statuts.

Il faudra débattre la résolution CS26a, soit la résolution pour le financement intégral des délégués aux Congrès régionaux. Le débat promet d'être intéressant. Si la résolution est acceptée, le coût sera de 28 cents par membre par mois. Le taux de participation est d'habitude très bas en raison des coûts associés aux frais de déplacement et, dans la plupart des cas, ça représente une dépense que les sections locales ne peuvent pas se permettre.

Nicole Turmel, en 2006, a décidé que le financement intégral des financements régionaux passe par l'adoption d'une seule formule de représentation uniforme dans l'ensemble des régions, ce qui pour beaucoup est très difficile à accepter, notamment dans les Prairies où il y a une possibilité de 422 délégués au congrès régional. Par contre, si on applique une méthode uniforme, on parle alors de 191 délégués. Au dernier congrès, 283 y ont participé. Donc 140 délégués potentiels se sont vus privés de cette occasion de participer aux débats régionaux. La consœur Ducharme donne son plein appui à la résolution CS26a. Elle dit qu'il y a un prix à payer pour assurer la démocratie.

Les priorités du comité des négociations collectives ont aussi été débattues. Il y a beaucoup de résolutions mais en priorité on veut pousser sur des questions politiques tels : droit de la personne, obligation d'adaptation, priorité aux négos, aux étudiants embauchés dans la fonction publique et aux congés non payés pour affaires syndicales.

Pour le Comité général, on parle de questions de campagnes politiques telles le transfert des laboratoires fédéraux au privé, le transfert des ressources halieutiques, la loi anti-briseur de grève, l'eau potable, l'action sur les changements climatiques, l'augmentation du nombre de délégués au comité national des femmes, les droits des transgenres.

On a invité des conférenciers très intéressants tels Louise Arbour, Roméo Dallaire.

C'est une occasion de façonner l'avenir de notre syndicat. Patty Ducharme va se représenter comme vp nationale. Son programme : mobilisation, action politique, bâtir le syndicat des fondations au sommet.

Elle invite l'assemblée à lui poser des questions.

Edith Gendron : Patrimoine Canada compte plusieurs GT, quelles sont les nouvelles de l'arbitrage?

Réponse : L'AFPC a suggéré un arbitre qui devrait se révéler équitable. Les négos doivent tenir compte de C10 et tenir compte des fenêtres d'opportunités prévues dans le cadre législatif. Date escomptée : 3<sup>e</sup> semaine de juin.

Daniel Charron : Sur CS26a et financement des congrès régionaux et formule uniforme pour le choix des délégués. Les groupes d'équité sont-ils couverts par la formule?

Réponse : Oui.

Marie-Françoise Bertrand : sur le problème des profs sans statut indéterminé à l'école de la Fonction publique. En 2010, tout ce que le privé peut faire peut être confié au privé par voie de soumission publique. C'est un cas flagrant de privatisation. L'école est menacée de disparaître. Le processus est sournois et insidieux. Des sommes sont disparues et tout le monde est payé à recouvrement de coûts. Il y a effritement.

Réponse : C'est un exemple de privatisation à la Harper et il nous appartient de défendre le service public au Canada et de parler des périls du privé dans les journaux et partout où notre voix peut se faire entendre, d'où l'importance de l'action politique pour défaire les conservateurs. Mme Ducharme suggère des pistes de résolution. Patty Ducharme va rencontrer Bob Kingston la semaine prochaine et aborder la question avec lui. Il est raisonnable, syndicaliste et va prendre action pour défendre ses postes.

François Zarraga : Votes de ratification de décembre et janvier. Rapport la semaine passée. Plusieurs cartes Rand ont été égarées. Les gens sont encore Rand. Devient sérieux problème. Frustration chez les membres. Fléau qui perdure depuis plus de 8 ans. Système devrait être aboli. Devrait s'agir d'une signature automatique lors de la signature de la lettre d'offre. François suggère le recours à des bénévoles pour faire l'entrée de données.

Réponse : L'employeur ne tient pas nécessairement à ce que les nouveaux employés signent leur carte. La section de l'adhésion de l'AFPC, de fin novembre à fin janvier a reçu 10 000 cartes syndicales. On

ne peut en traiter que 800 par semaine. Pendant décembre, le bureau est fermé pendant une semaine. En décembre, on a traité quelque 3 500 cartes. En janvier, même scénario. Il y a du rattrapage à faire. Les employés de l'adhésion font du surtemps pour se rattraper. Il y a encore des cartes qui se perdent, pour toutes sortes de raison et ce, partout. Sur le recours à des bénévoles, il y a des conventions collectives à respecter.

Madeleine Le May : Sur la dénonciation de la campagne de privatisation des services publics menée par le gouvernement Harper. Qui va s'en occuper? L'élément, les locaux, les comités... ? L'Internet ne suffit pas. Il faut aussi utiliser les journaux, les médias, la télé, etc. Demande une plus grande participation des hauts représentants dans les émissions de radio, les journaux, etc, qu'ils prennent la parole publiquement. Il y a urgence.

Réponse : Nous sommes le syndicat. Référence à la lettre du Comité des femmes de l'Outaouais. Faut faire attention aux risques. Elle, John Gordon et Maria Fitzpatrick peuvent le faire à l'intérieur des structures existantes. Au congrès, il y aura dévoilement du site web Pensez public, pour faciliter notre travail au plan de la sous-traitance, de la privatisation, etc. La consoeur Ducharme dit recourir à une diversité de média, sans faire de campagne de publicité, ce qui serait exorbitant. Par exemple, la campagne des profs de la Colombie-Britannique a coûté 10 millions de dollars. Il faut donc prendre exemple sur la lettre du Comité des femmes de l'Outaouais et être présents dans les médias. Il nous appartient de prendre action, de laisser fuser notre rage au grand jour.

Francine Stuart : Action prévue par l'AFPC pour promouvoir des positions bilingues dans les hautes sphères du syndicat.

Réponse : Le syndicat est démocratique et les congrès permettent de débattre de ces questions. Le débat peut prendre place au congrès. Pour la plupart, au niveau national, c'est difficile de parler français pour un anglophone et vice-versa. Quoi qu'il en soit, nous appuyons une société bilingue. Le choix final revient aux délégués. Une seule présidente, Nicole Turmel, a été bilingue et elle avait des difficultés au début en anglais. Avec la pratique, elle s'est améliorée.

Larry Rousseau : Groupe de PDS reçu il y a plus d'un an lors d'une soirée ou Patty Ducharme s'est exprimée en français. Larry note une amélioration

suite à sa formation estivale en milieu familial à Jonquière, grâce à l'appui de John Gordon.

Maria Fitzpatrick est invitée à prendre la parole. Parle des enjeux au niveau régional : C-10 forcé par les conservateurs et lutte à poursuivre. Le CRAPO peut mettre l'épaule à la roue. Faut mettre sur pied des équipes de comté à raison de 2 ou 3 membres par comté. Les équipes devraient être prêtes tout de suite après le congrès. Élections de Gatineau : Denis Tassé et Jocelyn Dumais briguent les suffrages et il faut faire quelque chose compte tenu de leur attitude lors de la dernière élection. S'opposer au PPP pour la construction d'un aréna. Elle invite le CRAPO à s'attaquer à ces questions.

Daniel Charron répond positivement aux demandes de la consœur Fitzpatrick et la félicite de ses initiatives.

Louise Patrice renforce les propos en rappelant les activités de mobilisation tenues en Outaouais l'été passé et les occasions de prise de parole publique.

François Zarraga rappelle le débat d'hier au conseil de la ville de Gatineau contre l'aréna Robert Guertin. Il faut empêcher la privatisation de l'aréna.

#### **4- Mot du président**

Le confrère Charron parle du mandat au cœur de l'action du CRAPO : l'action politique. Il faut tisser des liens avec d'autres syndicats, dans la communauté tout en travaillant sur des projets qui viennent du national. Le CRAPO est un conseil régional qui dépend du VPER. Il y aura du lobbying d'ici la fin mai sur C-10.

Daniel Charron indique qu'il va laisser son poste et qu'en octobre il y aura donc élections au poste de président pour un mandat d'un an.

À la prochaine assemblée, le trésorier déposera un état des dépenses à jour.

À une question d'un membre, il a été précisé que l'action politique étant primordiale, les excédents budgétaires du CRAPO ne sont pas remis dans la caisse centrale au bout de trois ans.

## **5- Modification aux statuts et règlements du CRAPO**

### Article 18 - NOUVEAU

Le président ou la présidente du CRAPO est élu de facto délégué-e au Congrès triennal de l'AFPC qui se tient durant son mandat.

Si la présidente ou le président est choisi comme délégué-e par une autre instance de l'AFPC, ou si le membre de l'exécutif choisi à la place du président ou de la présidente est également choisi comme délégué-e par une autre instance de l'AFPC, le délégué-e du CRAPO sera alors choisi parmi les membres de l'exécutif du Conseil selon l'ordre suivant :

- 1- le vice-président-e élu la première ou le premier lors de la dernière élection ;
- 2- le vice-président-e élu en deuxième ;
- 3- la secrétaire ou le secrétaire ;
- 4- la trésorière ou le trésorier.

Le suppléant ou la suppléante du délégué-e est choisi d'office selon les mêmes modalités.

Le projet de modification de règlement est proposé par François Zarraga et appuyé par Jacques Marengère. Adopté à l'unanimité.

## **6- Plan d'action du CRAPO pour 2009**

Jacques Marengère est invité à prendre la parole. Il souligne la présence du CRAPO au Festival des montgolfières, la participation à la prochaine élection municipale de Gatineau, le lobbying au fédéral et le recrutement de nouveaux membres.

Un appel est fait pour la création de sous-comités pour le Festival des montgolfières qui aura lieu les 4, 5, 6 et 7 septembre. Acceptent : Marie-Françoise Bertrand (représente le CRF-O), Larry Rousseau, Louise Patrice, Francine Stuart, Réjean Roy, Jacques Marengère et François Zarraga. Pour le kiosque : Madeleine Lemay, Edith Gendron, Denis Desormeaux et Chantal Rajotte.

Un sous-comité pour les élections municipales est également formé : Jean Rathier, Francine Stuart, Louise Patrice, Jacques Marengère, Donald Roy et Réjean Roy.

### **7- Fête des travailleurs le 1<sup>er</sup> mai en Outaouais**

Pierre Lebel brosse un tableau des festivités qui auront lieu au Parc Fontaine pour qu'il soit consacré comme lieu d'implantation industrielle de Hull. Un historien fera une présentation et il y aura une excursion en autobus. Le projet est toujours en cours de développement. Le CRAPO y a contribué à hauteur de 500\$. L'AFPC va acheter de la publicité dans le cahier spécial du Droit. François Zarraga siège sur l'Association des résidents de l'Île de Hull, représentée également au sein du RVO.

### **8- Recrutement pour le cours de formation des facilitateurs de l'AFPC**

Le cours aura lieu du 15 au 18 avril. Il reste encore des places. Appel aux inscriptions. Le cours se donnera simultanément en français et en anglais. Il rappelle également les autres cours offerts prochainement en français. Le PDS et le PDSL seront offerts à l'automne.

### **9- Varia**

Louise Patrice raconte l'histoire entourant la rédaction de la lettre publiée dans Le Droit pour dénoncer l'attitude de l'église catholique face à l'avortement et au viol d'une petite fille de neuf ans. L'action du comité a été inspirée par l'approche dite des 3 saints, soit s'indigner, s'informer, et s'impliquer.

Madeleine Lemay et Larry Rousseau parlent de leur implication communautaire et politique.

Larry relate que M. Galloway, un Écossais, député aux Communes d'Angleterre, n'a pu entrer au Canada en raison de son implication politique. Il fait le tour des tractations politiques autour de cette affaire.

Il rappelle également l'anniversaire de Martin Luther King le 4 avril et la manif pour la paix organisée pour l'occasion ce samedi à Ottawa, départ au Musée des Beaux-arts du Canada à 13h.

### **10 - Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.